

BLAINVILLE C'EST VOUS



Liste du Front de Gauche présentée par le Parti communiste français, soutenue par le Parti de Gauche et Ensemble.

“

Ce journal de campagne est le premier d'une série de trois que la Liste **BLAINVILLE C'EST VOUS** vous proposera pour construire ensemble le prochain programme municipal. Ce premier numéro présente notre orientation et porte sur le **logement, l'environnement-cadre de vie et mobilité citoyenne**. Les suivants compléteront nos propositions pour l'avenir de notre commune.

”

POURQUOI UNE LISTE FRONT DE GAUCHE A BLAINVILLE ?

Attentifs de défendre une réelle politique à gauche nous avons pris contact avec l'ensemble des forces de gauche de notre commune auprès desquelles nous avons exprimé clairement notre opposition à l'orientation politique nationale dont nous savons qu'elle a des conséquences directes négatives sur l'avenir de nos communes et leurs habitants dont Blainville.

Nous pouvons regretter de ne pas avoir été entendus de certains partis politiques défendant l'orientation du gouvernement actuel.

Cependant nous continuerons à œuvrer au rassemblement le plus large possible des forces de gauche avec une liste pluraliste comprenant des hommes et des femmes soucieux de l'avenir de notre commune.

LE CONTEXTE ACTUEL

Trop de personnes souffrent d'un manque de logement ou d'un logement inadapté et de loyers trop élevés. En 20 ans le budget pour le logement est passé en moyenne de 8 à 25% du revenu des ménages.

Nos communes disposent de nombreux outils pour contribuer au droit au logement pour tous grâce au Plan local d'urbanisme (PLU) et au Plan local d'habitat (PLH) qui relèvent de leurs compétences.

La politique de logement a des répercussions sur la mobilité des citoyens dans leur espace de vie, mais également sur l'environnement et le cadre de vie. Blainville n'y échappe pas.

La loi SRU oblige les communes à réserver dans leur politique de construction au minimum 20 % du parc aux logements sociaux. Blainville s/Orne qui satisfait à cette exigence, doit répondre aux besoins de ses habitants tout en respectant le cadre de vie.

Ce n'est pas le constat que nous faisons actuellement dans notre commune avec un déséquilibre entre logement-mobilité des citoyens, environnement/cadre de vie. Pour retrouver un équilibre entre ces trois éléments, essentiel à un mieux-vivre pour chacun(e) dans la commune.

Nous proposons et mettons en débat avec vous :



Urbanisation et cadre de vie

La politique de construction, concentration de l'habitat de l'actuelle majorité dégrade l'environnement et nuit au cadre de vie. En outre, les espaces verts en pâtissent. Enfin, cela peut avoir des conséquences dommageables sur la sécurité physique et la mobilité des citoyens. Nous vous proposons de mettre en place une politique d'urbanisme respectant cadre de vie et besoins des habitants. Nous garantirons la sérénité, l'intimité et la sécurité. Le modèle de rénovation de la résidence de l'Eglise et de sa place sera exclu de notre politique d'urbanisme.



Relogements

Après les travaux de rénovation des habitations de la rue Georges Brassens, nous nous engageons à ce que chaque habitant puisse y être relogé. Ce sera le cas pour chaque opération de ce type.

Notre politique en matière de logement doit permettre, aux familles en difficulté dans le parc privatif, l'accès à un logement social moins cher.



Prendre un arrêté anti-expulsion à l'échelon de la commune

Actuellement de nombreuses municipalités communistes, socialistes ou vertes en Ile-de France (Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil...) ou en régions (dans le Rhône, en Gironde...) ont signé des arrêtés anti-expulsions. Ces arrêtés sont fondés sur le droit et les traités internationaux garantissant le droit fondamental d'accès au logement pour tous. A Blainville, certains de nos habitants, de plus en plus nombreux du fait de la crise, ont des difficultés à joindre les deux bouts. Nous proposons de prendre les mêmes arrêtés anti-expulsions à leur égard.



Logements vacants

La Loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, art.72 Journal officiel du 16 juillet 2006, sur proposition du service municipal du logement et après avis du maire, autorise le préfet à réquisitionner les logements vacants pour une durée maximum d'un an renouvelable. Ces logements vacants permettraient à certains de bénéficier d'un toit au moins pour cette durée.



Travaux et cadre de vie

Nous proposons afin de favoriser la tranquillité et la sécurité des Blainvillais, que la circulation des camions soit interdite et qu'ils empruntent les voies de circulation recommandées.



Pistes cyclables

La ville appartient à toutes et à tous (piétons, automobilistes, cyclistes, coureurs à pieds...). Nous proposons au cours de la mandature d'aménager des pistes cyclables sur les principales artères de la commune. Il y va, là comme ailleurs, de l'amélioration de notre cadre de vie.



CONTACT

www.mahamacompaore.123siteweb.fr



02.31.44.01.87

- Du Lundi au Vendredi : **A partir de 19H**

- Le Week-End : **De 10H à 20H**